

Les travaux sont réalisés uniquement après signature de cette demande et contrôle / validation du contenu par les décideurs de la Mairie.

Contact : c.servat@mairie-luchon.fr
05 61 94 68 89

Date de la demande : ____ / ____ / 2025

Nom de l'association
réalisant la demande :

Coordonnées
de l'association :

Nom du contact :

Téléphone :

Mail :

Nature
de la demande :

☐

AFFICHE

☐

FLYER

☐

VISUEL POUR COMMUNICATION
ÉLECTRONIQUE

☐

AUTRE

Contenu du travail à réaliser :

Si communication pour un événement, date de début : ____ / ____ / ____ date de fin : ____ / ____ / ____

Pour organiser au mieux le flux de travail, merci de
soumettre cette demande **1 mois avant l'événement**.

Lieu :

Descriptions succincte de la communication à réaliser (fournir un modèle si possible) :

Données techniques :

Composition /
maquette : ☐ fournie ☐ à réaliser*

☐

Photocopie de document existant

Si la maquette est fournie par vos soins, prévoir
un emplacement dans celle-ci pour y insérer le
logo de la ville**. Le Service Imprimerie vérifiera
la conformité du logo en respect de sa charte
partenaire.

** Logo numérique disponible sur simple demande au Service Imprimerie

Format :

☐

A3 (297x420)

☐

A4 (210x297)

☐

A5 (148,5x210)

☐

A6 (105x148,5)

☐

invitation (210x99)

Quantité :

☐

Recto ☐ verso

Impression : ☐ Noir ☐ Couleur (quadri)

* Pour la réalisation de maquette, merci de contacter le **05 61 94 68 68** (standard Mairie), afin de prendre rendez-vous avec un agent du Service Imprimerie et prévoir un planning de production.

Une fois les travaux terminés, un agent vous contactera pour organiser un rendez-vous de restitution.

Quantités autorisées :

L'impression en noir est limitée à 500 exemplaires format A3 recto-verso

L'impression couleur est limitée à 250 exemplaires format A3 recto-verso

PRESTATIONS FOURNIES PAR NOS SOINS

Estimation du coût de l'impression d'un document **A3 recto-verso**
(papier + maquette fournis) :

Noir : 0,10 € TTC la feuille - Couleur : 0,12€ TTC la feuille

Tarif horaire maquette fournie par le service : 70 € TTC

Les visuels fournis par les demandeurs devront obligatoirement respecter le Code de la propriété intellectuelle par cession de droits de diffusion sur le(s) support(s) demandé(s). La responsabilité du demandeur est engagée pour tout préjudice éventuel, la Mairie de Bagnères-de-Luchon ne sera en aucun cas tenue comme responsable. Le demandeur s'engage à contrôler, relire et corriger si nécessaire la maquette, avant transmission de celle-ci au Service Imprimerie. Le demandeur n'a pas la possibilité de mettre en cause la responsabilité de la Mairie de Bagnères-de-Luchon après validation de la maquette ou du bon à tirer pour les impressions ou services commandés dans le cas où il aurait omis de signaler une erreur ou un oubli apparaissant sur la maquette présentée pour validation.
POUR DES RAISONS DE COÛT, IL NE SERA PAS EFFECTUÉ DE RETIRAGE.

SIGNATURE ASSOCIATION

SIGNATURE AGENT MAIRIE